# Les lances du groupe du TRÈS MISÉRICORDIEUX (AR RAHÎM) sur les cous du groupe du Lapidé (Ar Rajîm)

(CHAPITRE 01)

*Du Vénéré Savant Immaculé, et Connaissant Accompli*

*Cheikh El Hadj Oumar Al Foutiyou Tall* رضي الله عنه

Traduit par Son serviteur et valet de La Haute Congrégation (Khâdim Al Hadrah), le faible esclave, Mouhamadou Moustapha MBOUP

# PREMIER CHAPITRE :

POUR LES INFORMER SUR LE FAIT QUE LA RÉPONSE À UNE ATTAQUE CONTRE LES SAINTS D'ALLÂH (**AHLUL LÂH**), LA PRISE DE LEUR DÉFENSE ET LES VENIR EN SECOURS ; CONTRE QUICONQUE VOULANT LES RÉDUIRE, ET SOUHAITANT LEUR ATTRIBUER L'ABOMINABLE EN LES DÉNIGRANT, AINSI QUE CEUX QUI S'AFFILIENT À EUX ; CECI EST UNE OBLIGATION SUR TOUT SAVANT DÉVOT. ET (POUR LES INFORMER ÉGALEMENT) QUE CE DERNIER GAGNERA EN CELA UNE RÉCOMPENSE ÉNORME. DE MÊME, QUE PERSONNE NE LES AFFLIGE À PART CELUI DONT ALLÂH A VOULU ÉTEINDRE SA LUMIÈRE ET ANNULER LE PROFIT DE PAR SA SCIENCE ET DE PAR SES OUVRAGES S'IL FAIT PARTIE DES GENS DE LA RÉDACTION, POUR SON MANQUE DE RESPECT DES RÈGLES DE BIENSÉANCE OU MAUVAISES MANIÈRES (**SÛ-UL ADAB**).

*Je dis* : C'est en ALLÂH ; Exalté soit-IL ; qu'est la réussite (**At Tawfîq**) ; et IL est LE GUIDE (**AL HÂDÎ**), par Sa Munificence, vers le chemin droit.

Sache que notre plus grand objectif dans la rédaction de ce livre béni est la prise de défense de la réputation des Saints Alliés d'ALLÂH et de ceux qui s'affilient à eux, faisant ainsi partie de ceux dont ALLÂH a voulu le bonheur ; de même que la réfutation de ceux qui les dénigrent, faisant ainsi partie de ceux dont ALLÂH a voulu le malheur, l'exclusion et l'éloignement (de La Présence et Proximité Divines). Ceci, parce qu'ALLÂH nous a effectivement ordonné cela ; de même, L'Envoyé d'ALLÂH ﷺ nous l'a ordonné.

IL ; Glorifié et Exalté soit-IL ; a dit : ﴿**Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété**﴾ [Sourate 05 – Verset 02]. Et il n'existe pas d'entraide dans la piété qui est plus grande que de secourir (soutenir, faire triompher) les savants connaissants en ALLÂH ; car évidemment, quiconque les fait triompher, il a fait triompher ALLÂH. Et quiconque fait triompher ALLÂH, CE DERNIER le fera triompher. Et quiconque les déçoit, il a trahi ALLÂH et Son Envoyé. Et c'est en ce sens que l'un des vénérés parmi les Saints d'ALLÂH a dit :

**Quiconque ne défend point le savant agréé**
**En toute vérité, il a trahi ALLÂH et L'Envoyé**

**Car les secourir est en partie, LE secourir ; Exalté soit-IL**
**Et le décevoir provoquerait les troubles chez l'ignorant**

- Si le fait de les soutenir fait partie du fait de soutenir ALLÂH, il n'y a alors aucun doute que quiconque les soutient, ALLÂH ; Exalté soit-IL ; le soutiendra.

IL ; Exalté soit-IL ; a dit : ﴿**Ô vous qui avez cru ! Si vous faites triompher (*Tanṣurû*) ALLÂH, IL vous fera triompher et raffermira vos pas** ﴾ [Sourate 47 – Verset 07].

IL a aussi dit : ﴿**ALLÂH soutiendra sans aucun doute (*Wa LaYanṣuranna*) ceux qui LE soutiennent** ﴾ [Sourate 22 – Verset 40].

IL a autant dit : ﴿**Et c'est Notre Devoir de secourir (*Naṣr*) les croyants** ﴾ [Sourate 30– Verset 47].

- Etant donné que les décevoir est une trahison à ALLÂH et Son Envoyé, il ne subsiste aucun doute que c'est formellement interdit (**Harâm**) et que c'est une cause de l'exclusion (**At Tard**) et de l'éloignement (**Al Bu'd**) de La Miséricorde d'ALLÂH, ici-bas et dans l'au-delà.

IL ; Exalté soit-IL ; a dit : ﴿**Ô vous qui avez cru ! Ne trahissez pas ALLÂH et L'Envoyé ; et ne trahissez pas la confiance qu'on a placée en vous, alors que vous savez** ﴾ [Sourate 08 – Verset 27].

- En effet, il est établi que le fait de ne pas les secourir (soutenir, faire triompher) est une trahison à ALLÂH et à L'Envoyé.

ALLÂH a aussi dit : ﴿**Certes, ceux qui offensent ALLÂH et Son Envoyé, ALLÂH les maudit ici-bas, comme dans l'au-delà** ﴾ [Sourate 33 – Verset 57]. Les exégètes ont dit que le sens est : Certes, ceux qui offensent Les Saints Alliés d'ALLÂH. Et il n'y a aucun doute que le fait de les dénigrer et les contester constitue une offense à leur égard.

L'Imam Ahmad rapporte, avec une chaîne de transmission (**Isnâd**) valide (**Hasan**), ce hadith dont l'attribution remonte au Prophète ﷺ (**Marfû'**) : **« Celui qui prend la défense de la réputation de son frère lors de la médisance, il est du Devoir d'ALLÂH qu'IL l'affranchisse de L'Enfer »**.

At Tirmidhî rapporte ce hadith dont l'attribution remonte au Prophète ﷺ : **« Celui qui riposte contre l'attaque à la réputation de son frère, ALLÂH ripostera contre l'attaque du Feu à sa face, le jour de la résurrection »**. Et dans une version (du hadith), il y a : Puis, L'Envoyé d'ALLÂH ﷺ a récité : **﴿Et c'est Notre Devoir de secourir (*Nasr*) les croyants ﴾** [Sourate 30– Verset 47].

Abû Dâwûd et d'autres ont rapporté un hadith dont l'attribution remonte au Prophète ﷺ : **« Quiconque met à l'abri un croyant contre un hypocrite qui l'offense, ALLÂH enverra Un Ange qui mettra à l'abri sa chair, le jour de la résurrection, du Feu de La Géhenne »**.

Ibn Abî Ad Dunyâ a rapporté un hadith dont l'attribution remonte à Un des Compagnons رضي الله عنهم (**Mawqûf**) : ***« Celui qui soutient son frère musulman lors de la médisance, ALLÂH le soutiendra ici-bas et dans l'au-delà »***.

Abû Dâwûd a rapporté un hadith dont l'attribution remonte au Prophète ﷺ :

- **« Il n'y a aucun musulman qui déçoit un autre musulman dans un endroit où l'on viole son caractère sacré et l'on porte atteinte à sa réputation, sans qu'ALLÂH ; Exalté soit-IL ; le déçoive dans un endroit où il aurait bien aimé Son Secours.**

- **Et il n'y a aucun musulman qui vient en secours à un autre musulman dans un endroit où l'on porte atteinte à sa réputation et l'on viole son caractère sacré, sans qu'ALLÂH ; Exalté soit-IL ; le vienne en Secours dans un lieu où il aurait bien aimé Son Secours »**.

Sheikh Ash Sha'rânî a dit, dans ***"Al BaHr Al Mawrûd"*** :

« IL a pris avec nous L'Engagement que l'on doit répondre à l'attaque contre les dirigeants (**A-immah** ; pluriel d'**Imâm**) de la religion –parmi les savants (**Al 'Ulamâ°**) et les purs dévots (**As Sûfiyyah**) – en déployant tous nos efforts. Aussi, nous ne devons jamais tendre l'oreille à la parole de quelqu'un qui les critique, à cause de notre prise de conscience qu'il ne les critique que parce qu'il est limité en connaissance au sujet de leurs perceptions (**Madârik**). Ensuite, il est évident que celui qui les réfute, il est impératif qu'ALLÂH éteigne sa lumière et annule le profit de ses ouvrages ; pour cause, ses mauvaises manières envers ceux dont ALLÂH ; Exalté soit-IL ; a fait des modèles (**Qudwah**) pour Ses serviteurs, jusqu'au jour de la résurrection ».

Il (c'est-à-dire, Ash Sha'rânî رضي الله عنه a ensuite) dit :

« Sache, ô mon frère, qu'il nous est jamais parvenu, aucunement, de la part de personne –parmi les savants– qu'il s'est aventuré à réfuter un parmi les dirigeants de L'Islam. Au contraire, ils sélectionnent en leur faveur de belles réponses, en déployant tous leurs efforts.

C'est exactement comme Sheikh Jalâluddîn Al Mahallî s'est comporté lors de son commentaire de ***"Al Minhâj"*** de L'Imam An Nawawî رحمه الله. Il a donné au discours de l'auteur la plus belle des interprétations, sans laisser apparaître aucune contestation à son encontre, ni correction ; à tel point que la plupart des étudiants en sciences (religieuses) ne pressentent pas la réponse (qu'il a donné) pour An Nawawî. Qu'ALLÂH soit satisfait des gens du respect et de l'équité ! ».

Jusqu'à ce qu'il (c'est-à-dire, Ash Sha'rânî رضي الله عنه) ait dit :

« Al Hasan Al Basrî رحمه الله avait l'habitude de dire :

- "S'il te parvient de la part d'une personne qu'il ait commis une erreur sur une question ou sujet (**Mas-alah**),

- fais sa rencontre et expose-lui cette erreur !

- S'il la dément,

➔ Donne-lui raison alors ! Et il ne te serait plus permis de lui attribuer cela, après cela.

- Si tu n'as pas fait sa rencontre,

➔ Donne à son discours soixante dix (70) interprétations possibles.

- Si ton âme ne se suffit pas de cela,

➔ Tourne-toi vers elle en la blâmant et dis-lui : le discours de ton frère comporte soixante dix (70) interprétations possibles, et toi tu ne lui donnes aucune interprétation parmi celles-ci" ».

Ash Sha'rânî a dit (ensuite) :

« On sait par conséquent qu'il ne nous est pas permis de rabaisser aucun parmi nos congénères, par une simple parole qu'on a entendue. Au contraire, nous devons patienter, vérifier, aller à leur rencontre, faire des correspondances avec eux et observons la réponse à leur sujet. Soit, il reconnaît ; soit, il dément.

- ✓ S'il reconnaît cela,

➔ Nous cherchons à savoir le vrai sens qu'il a voulu à travers cela.

- ✓ Et si les savants l'agréent,

⇨ on l'adopte comme parole.

✓ Si ces derniers ne l'agréent pas et le dénigrent globalement,

⇨ nous observons alors son comportement.

✓ S'il revient en arrière vis-à-vis de cela,

➔ Nous l'agréons grâce à son retour.

✓ S'il s'obstine dans son erreur,

➔ C'est à partir de ce moment qu'il nous serait permis de divulguer cette parole, par compassion (**Shafaqah**) envers lui et envers ceux qui le suivent ; et non pas par aversion, ni par soulagement ayant la forme de ce qui résulte d'une hostilité personnelle.

Et ce procédé, rares sont ceux qui l'adoptent maintenant parmi les êtres humains. En vérité, la plupart des congénères sont victimes de la jalousie et les rancœurs sont très nombreuses. Ils n'essaient presque jamais de vérifier une parole qu'ils ont entendue d'après quelqu'un parmi leurs congénères et les gens de leur époque. Et cela est dû à leur crainte de voir cette parole s'avérer comme étant un mensonge contre celui à qui elle est attribuée. En fait dans ce cas, leur objectif –de vouloir nuire à cette personne – ne serait pas atteint. Et ceci est la cause de leur abandon de vérification.

- ***Très certainement, l'écrasante majorité de ce que l'être humain entend à cette époque est mensonge en raison de la rareté de l'abstinence ou piété (Al Wara') empêchant de s'enfoncer dans l'attaque de la réputation des gens*** **»**.

Ahmad Ibn Al Mubârak a dit, dans ***"Al Ibrîz"*** :

« Ceci est la voie des dénégateurs et leurs coutumes. Tu ne verras chez eux que l'omission totale (de vérification). Effectivement, il est arrivé à un des grands jurisconsultes (**Fuqahâ°**) parmi nos professeurs –qu'ALLÂH soit satisfait d'eux ! – de tenir une parole dans ce sens.

Il m'a ainsi dit, un jour : "Ô untel ! En vérité, je voudrais te conseiller vu l'amour que j'ai pour toi, et la parfaite affection que j'ai envers toi".

Je répondis : "Ô Mon sieur ! Je l'accueille avec plaisir et honneur ; et je l'accepterai en toute évidence (**'Alâr Ra-si Wal 'Ayni** ; étymologiquement : je le mettrai au dessus de ma tête et des yeux, et qui indique le caractère important et prioritaire de ce conseil) ".

Il m'a dit alors : "Les gens dans leur ensemble sont dans une extrémité et toi dans l'autre extrémité, au sujet d'un homme pour qui tu connais son don de dévoilement (**Kashf**) et sa sainteté (**Wilâyah**). Les gens sont dans le désaveu à son sujet ; alors que toi, tu es dans la conviction le concernant. Et c'est impossible que toi seul, tu sois dans la vérité".

Il s'étala ainsi dans un discours dans ce sens ; mais, ceci en est l'essentiel.

Je répondis : "Ô Mon sieur ! Parmi l'accomplissement de ton conseil à moi, il y a le fait que tu me répondes au sujet de ce que je vais t'évoquer. Si tu me réponds à ce sujet, ton conseil sera complet ; et ta récompense sera auprès d'ALLÂH".

Il s'écria : "Evoque ce que tu veux ! "

Je dis alors : "Ô Mon sieur ! Avez-vous rencontré l'homme en question, écouté son discours et discuté avec lui sur un quelconque sujet ; afin de mettre en évidence ce qu'adoptent les gens le concernant ? "

Il répondit : "Je ne l'ai pas rencontré du tout, et je ne l'ai jamais vu".

Je lui ai dit alors : "Formellement, tu as dérobé la pudeur et la bienséance en raison de l'affinité et l'affection qui existe entre moi et lui.

Ô Mon sieur ! Rien ne m'est paru en vous sauf le fait que vous êtes à l'encontre du raisonnement correct.

Vous cherchez la certitude à l'intérieur d'une chose dont celle-ci n'est pas possible ; alors que vous vous contentez –dans le domaine de la certitude – de simples conjectures. Au contraire, vous vous y contentez de doutes, ou même de calomnies et de l'aberration".

Il me dit alors : "Explique-moi ce que tu as voulu dire par cette parole ! "

Je lui dis :

- "Certes, si vous êtes dans l'apprentissage de la jurisprudence ou législation islamique (**Al Fiqh**),

- et que l'on vous cite une parole se trouvant dans ***"Al Mudawwanah"***, ***"At TabSirah"*** d'Al Lakhmî, ***"Al Bayân"*** d'Ibn Ruchd, ou ***"Jawâhir"*** d'Ibn Shâsh, et des livres similaires parmi les recueils de la législation islamique.

- Si toutefois vous avez la possibilité de consultation de ces livres d'origine (des paroles rapportées),

➔ Vous ne vous fiez pas de la citation de l'intermédiaire, jusqu'à ce que vous les regardiez vous-même. Ceci, même si l'intermédiaire est à l'image d'Ibn Marzûq, Al Hattâb, l'auteur de ***"At TawDîH"*** et leurs semblables.

Ceci est dans le domaine de la conjecture. On dirait que vous y cherchez la certitude, étant donné que vous ne vous contentez pas de la citation des (prédécesseurs savants) justes, fiables et crédibles ; jusqu'à ce que vous-même, vous vérifiez ceci directement. Or, la certitude ne vous y sera jamais accessible. Tout ce qui est possible, c'est que vous puissiez comparer une conjecture plus solide à celle qui en est plus faible. En effet, la citation de l'intermédiaire précédent est plus proche du correct par rapport à nous :

- ✓ Du côté de la proximité de son époque à celles des auteurs des livres précédents. En vérité, ils sont plus proches d'eux par rapport à nous, absolument.

- ✓ Et du côté des manuscrits qui se trouvent auprès de cet intermédiaire –de ces livres d'origines– rapportés par une voie parmi les voies de la narration ou relation (**Ar Riwâyah**).

Quant à nous, nous n'y avons aucune relation (**Riwâyah**), ni manuscrit authentique. Il est donc fort possible qu'il y ait dans le manuscrit en votre possession, des choses rajoutées ou diminuées. Donc, par quelle certitude pourriez-vous réfuter la citation d'Al Hattâb de la part de ceux-ci (des livres d'origines) ; avec l'existence de ces deux choses chez lui, et leur défaillance chez toi ?

Cependant, vous vous êtes contentés de la conjecture dans le domaine de la certitude ; là où cette dernière est possible.

- ➢ Cet homme au sujet duquel il t'est parvenu ce qui est parvenu (comme information) est existant, vivant et présent avec toi dans la ville.

- Il n'y a pas de distance à parcourir entre toi et lui.

- Faire sa connaissance est un bonheur et il n'y a aucun malheur après cela si ALLÂH a donné la chance de l'aimer et de lui confier les commandes.

- Incontestablement, tu as la possibilité d'accéder à lui,

  - afin d'avoir une conviction ferme de sa réalité, et être bienheureux

  - ou tu le désavoues, et tu retourneras alors.

  ⇨ Et tu obtiendras alors la certitude dans les deux cas de figures, et l'obscurité du doute sera dissipée de ton cœur.

Au lieu de cela, tu t'es certes contenté au sujet de cette chose bénéfique et ce bien remarquable, dont l'utilité est certifiée et dont le concerné est bien chanceux ; de la narration des pervers et des menteurs. Or, ta coutume consistait à ne pas te contenter, dans le domaine de la conjecture et de la moindre utilité, de la narration des fiables et crédibles ; tant que tu n'as pas toi-même vérifié directement.

Pourquoi tu n'as pas conduit cette démarche dans le domaine de la certitude qui est effectivement un pur bonheur ?

Est-ce que ceci n'est pas, de votre part –qu'ALLÂH soit satisfait de vous ! – un inversement du raisonnement correct ? "

Il رضي الله عنه a dit alors : "Tu m'as mis à court d'arguments. Par ALLÂH ! Nous ne pourrons jamais donner de réponse à ceci. Je te prends en témoin sur moi que je me suis repenti vers ALLÂH".

Puis, j'ai dit au professeur précité : "Si vraiment, il vous est impératif de faire du suivisme, faites-le alors avec moi pour deux raisons :

- ✓ ***La première :*** c'est le fait que tu connais ma clairvoyance dans les choses.

- ✓ ***La deuxième :*** c'est le fait que tu sais que j'ai fréquenté l'homme en question pendant plusieurs années ; à tel point que je connais de lui ce que personne à part moi ne connaît. Quant à ces pervers et menteurs, la plupart d'entre eux n'ont même pas fait le suivisme avec quelqu'un qui vous est semblable. Ils n'ont de référence que des rumeurs qui n'ont aucune source. Et la cause de ceci est le fait d'être victime de la privation (**Al Hirmân**) et du désavantage (**Al Khudhlân**).

Nous demandons ainsi à ALLÂH ; Exalté soit-IL ; La Convenance, par Sa Munificence et Sa Faveur".

Il s'écria alors : "Ne rajoute plus rien à ce que tu viens de dire ! "

Puis un autre jurisconsulte m'a rencontré, parmi les professeurs du jurisconsulte précédent. Il m'a dit : "Untel m'a relaté de votre part un argument qui met à court tout contestataire".

Puis, il s'est tourné vers le jurisconsulte précité et lui dit : "Ne m'as-tu pas informé qu'untel t'avait dit une telle chose ? "

Il répondit : "Si ! "

Puis, tous les deux dirent : "C'est par cette parole que tu nous as battus à plate couture" ».

Ensuite, Ahmad Ibn Al Mubârak a dit :

« Et ces deux jurisconsultes sont les leaders de la génération parmi les gens de cette époque ; et c'est de telle sorte que personne ne les concurrençait dans leur temps. Quant à ceux qui sont inférieurs à eux parmi les gens de la dénégation, la plupart d'entre eux se basent sur des rumeurs qui n'ont aucune source, comme cela a été mentionné précédemment. Et le plus intelligent parmi eux est celui qui se base, dans sa dénégation, sur sa parole suivante : "Nous avions connu mon sieur untel et il n'était pas comme celui-ci". Cela veut dire que l'homme dénigré n'est pas identique à mon sieur untel. Or, il ne sait même pas qu'en effet, les fleurs sont de couleurs diverses et les **palmiers sont en touffes ou espacés, arrosés de la même eau, cependant NOUS rendons supérieurs les uns aux autres quant au goût. Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent** [Sourate 13 – Verset 04] ».

Puis, il a dit :

« Effectivement, je suis entré avec le maître (**Ash Shaykh**) dans un jardin pendant la saison de printemps. Il observe alors la diversité des fleurs et leurs lumières, pendant un moment.

Puis, il releva sa tête vers moi, et dit : "Quiconque veut connaître la diversité des saints alliés, leurs différences dans les stations (**Al Maqâmât**) et états spirituels (**Al Ahwâl**) –tout en étant tous dans la guidée et la loyauté – et leurs saveurs spirituelles (**Halâwah**) dans les cœurs des êtres humains ; qu'il observe la diversité de ces lumières et fleurs, avec leurs saveurs dans les cœurs".

Et en toute vérité, si sa parole : "Certes, mon sieur untel que nous avions connu n'était pas identique à celui-ci", est une limitation de La Miséricorde d'ALLÂH au saint allié qu'il a connu ; il a alors incontestablement restreint Quelque Chose de Très Vaste. Lorsque le bédouin qui avait uriné dans la mosquée avait dit : **"Ô MON DIEU ! Sois Miséricordieux envers moi et Sois Miséricordieux envers Muhammad ; et Sois Miséricordieux avec nous envers personne d'autre ! "** ; Il lui a dit : **« Tu as véritablement restreint Quelque Chose de Très Vaste »**.

Et si sa parole-là est une conjecture de sa part, soutenant que tout bénéficiaire de La Miséricorde ne peut être que semblable à celui qu'il a connu ; il a été formellement précisé précédemment qu'en vérité, eux ﷺ, ils sont en diverses variétés. En plus, ceci est contrainte commune, car cette contestation pourrait aussi être appliquée sur le saint allié qu'il avait connu. En effet, ce dernier n'était pas semblable au saint allié qui existait avant lui. Si toutefois il conteste le troisième, soutenant qu'il ne ressemblait pas au deuxième ; on pourrait aussi contester à juste titre le deuxième, en soutenant qu'il ne ressemblait pas au premier **»**.

Puis, il a dit :

**«** Rien ne m'a poussé à m'étaler sur cette rubrique (**Al Bâb**) et évoquer ces débats qui nous ont opposés avec les jurisconsultes ﷺ, à part le soin de faire parvenir le bien à l'ordre des jurisconsultes et des étudiants en sciences (religieuses) ; de même que mon amour envers eux et mon conseil sincère envers eux. En vérité, ils s'obstinent vers la dénégation contre les sieurs qui sont les vertueux justes et immaculés, à travers tous les siècles et époques ; dans toutes les campagnes, villages et villes. Et pourtant, leur dénégation ne sort jamais de ce que nous avons mentionné dans ce cadre (**Al Bâb**). Et quiconque parmi eux est raisonnable et médite sur ce que nous avons écrit sur ce point (**Al Bâb**), il fera le retour, lui apparaîtra et surgira à lui, la face de la droiture **»**.

Il a aussi dit :

**«** Il y a maintes reprises que je me suis confronté au débat avec les jurisconsultes dans ce cadre, tout en ayant une opinion de ma part qu'ils se basent certainement dans leur dénégation sur des choses authentiques. Mais, lorsque je les jauge, je trouve l'affaire comme je te l'ai décrite.

Et ALLÂH est LE GUIDE vers la droiture **»**.

Ensuite, Sheikh Ash Sha'rânî a dit dans ***"Al BaHr Al Mawrûd"*** :

« Sache que cela arrive à un savant de mettre quelque chose dans son ouvrage ou d'établir quelque chose dans ses cours, puis revient sur ceci après cela, ou même dans la séance. Il n'incombe pas à un dévot de lui attribuer ceci tant qu'il ne le consulte à ce sujet afin de voir ce qui est auprès de lui –en ce moment précis– comme science.

Sur ce point, beaucoup de gens ont péri. Ils répandent ainsi d'après certains auteurs d'ouvrages des choses dont ils sont revenus là-dessus et leur inventent aussi des choses dont ils sont innocents. Et je suis victime de cela dans plusieurs questions ; et cela fait le tour du Caire pendant une période et que cela est mis en application, alors que je ne le savais pas, ni le pressentais ».

Dans le livre intitulé ***"Shahiyyat As Samâ'"***, l'auteur y a dit :

« Il en fait partie –c'est-à-dire, fait partie des bonnes manières (**Al Âdâb**) qui font acquérir à celui qui les personnifie toutes les bonnes qualités– la fuite du fait de juger faible les paroles des imams de la science (**Al A-immah**), sans réfléchir ».

Et dans le livre intitulé ***"Kashf Al Qanâ'"*** (qui est en fait le commentaire du livre précité), l'auteur y a dit :

« Et cela est en raison de ce qui s'y trouve comme mauvaise manière (**Sû-ul Adab**) avec eux.

Et parmi les paroles de Mon sieur 'Alî Al Khawwâs, il y a :

- "En fait partie de l'accomplissement du bon disciple (**Al Faqîr**), le fait d'interpréter la parole des grands connaissants (**Al Akâbir**) de la meilleure

façon ; étant donné qu'ils sont sortis de la station des confusions (**At Talbîs**) et des maladresses égotiques (**Ar Ru'ûnât An Nafsâniyyah**)".

- S'il est dans l'incompétence de leur trouver une réponse pour une parole qu'ils ont prononcée ou un geste qu'ils ont commis, qu'il se soumette à eux et s'abstienne de les dénigrer.

- Ceci est dû au fait que leurs arguments incontestables (**Manâzi'**) sont trop minutieux pour être à la portée de nos semblables ; surtout les imams maîtres légistes et les grands parmi leurs imitateurs.

- Comment nos semblables pourraient-ils s'aventurer à réfuter leurs paroles ?

Un groupe a demandé au Sheikh Abûl Mawâhib Ash Shâdhilî de pouvoir apprendre auprès de lui la jurisprudence islamique (**Al Fiqh**) selon la doctrine d'Ash Shâfi'î ; il leur exauça alors cela. Il voyait souvent Le Prophète ﷺ ; et il en fut voilé.

Et lorsqu'il L'a revu ﷺ, il a dit : "Ô Envoyé d'ALLÂH ! C'est quoi mon péché ? " Il répondit : "Ton enseignement du la jurisprudence".

Il s'écria : "Est-ce que cela n'est pas une chose qui fait partie de Ta Loi ? "

Il répondit : "Si ! Mais cela nécessite le respect envers les imams de la science".

Effectivement, il y a une personne qui s'est aventuré à réfuter L'Imam Abû Hanîfah. Il compila une brochure et l'apporta à Mon sieur 'Abdul Wahhâb Ash Sha'rânî pour le lui exposer. Ce dernier a dit : "Je l'ai expulsé et je ne lui ai aucunement prêté l'oreille. Il s'est ainsi séparé de moi. Il est ensuite tombé de l'échelle de sa maison ; et celle-ci était très élevée. Son bassin s'est brisé et l'os de sa hanche sortit de son emplacement. Et jusqu'à présent, il urine et fait ses

besoins naturels sur lui-même. Il a envoyé envers moi à plusieurs reprises afin que je fasse des invocations en sa faveur, mais je ne l'ai pas fait ; ceci, en guise de respect envers L'Imam Abû Hanîfah, refusant ainsi de collaborer avec quelqu'un qui a eu de mauvaises manières envers lui".

- ***Donc, je te préviens de juger faible les paroles des imams de la science, sans réfléchir, lorsqu'ils divergent avec ta doctrine (Madh-hab) ; sans pour autant connaître leurs preuves, ce qu'ils ont compris comme sagesses et témoignent comme secrets*** ».

Dans le livre intitulé ***"LawâqiH Al Anwâr Al Qudsiyyah Fîl 'Uhûd Al MuHammadiyyah"***, (Ash Sha'rânî) a dit :

« IL a prit avec nous L'Engagement Général, par L'Envoyé d'ALLÂH ﷺ, que l'on ne doit être jaloux de personne parmi les créatures d'ALLÂH et que l'on ne doit souhaiter aucunement la suspension de ce qu'ALLÂH lui a donné comme science, grade (**Jâh**), affluence de la conviction à son égard, et tout ce qui ressemble à cela parmi les affaires religieuses (**Al Umûr Ad Dîniyyah**) ou de ce bas-monde (**Ad Dunyawiyyah**). Ceci, par fuite contre l'odeur de la contestation envers ALLÂH ; Exalté soit-IL ; et par peur de L'Aversion (**Maqt**), de L'Expulsion (**Tard**) et de La Malédiction (**La'n**) à notre encontre ; comme cela est arrivé à Iblîs. Certes, tout ce qui lui est arrivé a pour origine la jalousie envers Âdam عليه السلام ; comme les versets (**Al Âyât**) et les hadiths (**Al Akhbâr**) l'ont clairement évoqué.

- ***Quiconque est jaloux envers les savants et les vertueux, il n'est pas étonnant qu'il lui arrive ce qui est arrivé à Iblîs.***

Et dans la parole de Mon sieur 'Alî Al Wafâ رحمه الله, il y a : "Sois un valet pour les saints alliés !

- ✓ Soit, tu bénéficieras de La Miséricorde
- ✓ Soit, tu bénéficieras d'un profit
- ✓ Soit, tu seras sauvé

Et je te préviens contre le fait d'être jaloux envers eux. En effet, dans ce cas, il sera impératif que tu sois :

- ✓ Lapidé
- ✓ Maudit
- ✓ Expulsé (de La Présence et Miséricorde Divines). Et ceci, en dépit du temps qui pourrait s'écouler.
- ✓ Et si tu as des ouvrages et des disciples ; tu n'auras aucune utilité par ces ouvrages-ci, ni par ceux-là".

Il a dit :

- ***"Bref, tout ce que le serviteur cherche pour ses frères, comme bien et mal, ALLÂH le lui récompensera par ceci.***

  ***Ceci en est la règle" »***.

*J'ai dit* : Il ne t'es pas caché que rien ne pousse certains ignares idiots, parmi les étudiants prétendants le niveau des savants chevronnés –malgré qu'ils soient victimes d'hébétude, de mal compréhension, de manque d'augmentation de la science et n'ont même pas atteint le niveau d'élève – à réfuter les saints alliés et les savants ; à part les mauvaises manières ou manque de respect (**Sû-ul Adab**) découlant de la jalousie (**Al Hasad**) et du déshéritement (**Al Hirmân**).

Nous implorons ALLÂH la sécurité (**As Salâmah**) et le bien-être (**Al 'Âfiyah**).

Il n'y a nul doute qu'ils sont victimes d'hébétude, de mal compréhension, de manque d'augmentation de la science, de la cruauté du cœur (**Qasâwat Al Qalb**), de la rigidité de l'œil (**Jumûd Al 'Ayn**), de la non mise en application de

leur science, de l'ignorance endurcie (**Al Jahl Al Murakkab**) et de l'embellissement du démon à leur mauvaises œuvres. Ceci fait qu'ils pensent s'appuyer sur quelque chose (de solide) et vont mourir sur cela. C'est en ce moment qu'ils sauront qu'ils ne subsistaient sur rien (de bon).

Et ce qui les a entraînés à tout cela est le manque de respect envers les saints alliés et les savants ; en les réfutant par jalousie de leur part ; voulant ainsi l'extinction de la lumière de L'Islam et l'angoisse des musulmans, comme IL ; Exalté soit-IL ; a dit : ﴿**Ils veulent éteindre avec leurs bouches La Lumière d'ALLÂH, alors qu'ALLÂH ne veut que parachever Sa Lumière, quelque répulsion qu'en aient les mécréants**﴾ [Sourate 09 – Verset 32].

Dans le livre intitulé ***"LawâqiH Al Anwâr Al Qudsiyyah"***, (Ash Sha'rânî) a dit :

« Sache, ô mon frère ! Qu'il ne convient pas –à l'imitant d'un imam de la science – à appeler le groupe d'un autre imam par « adversaires (**Khusûm**) » ; en disant, par exemple : « Si l'adversaire dit telle chose, nous répondrons telle chose ». Certes, l'observance du respect dans les mots fait partie des comportements des savants émérites.

Effectivement, une personne m'a montré une fois, un livre sur la réfutation à Abû Hanîfah رضي الله عنه. Je vis dans cette nuit –lors d'une aventure (spirituelle) – L'Imam Abû Hanîfah qui s'est véritablement élancé près de soixante (60) coudées au Ciel, ayant une lumière similaire à celle du Soleil. Je trouva celui qui le réfutait, en face de lui, ressemblant à une moustique noire ».

Il a dit :

« Et si Notre Imam Ash Shâfi'î disait : "Les gens ont tous besoin dans la législation islamique d'Abû Hanîfah" ; comment nos semblables pourraient-ils se permettre de s'aventurer à sa réfutation ? Ceci est au dessus de la folie, de plusieurs niveaux.

Très certainement, IL ; Exalté soit-IL ; a dit : ﴿**IL vous a légiféré en matière de religion, ce qu'Il avait enjoint à Nûh, ce que NOUS T'avons révélé, ainsi que ce que NOUS avons enjoint à Ibrâhîm, à Mûsâ et à 'Îsâ : « Etablissez la religion (*Ad Dîn*) ; et n'en faites pas un sujet de divisions ! »** ﴾ [Sourate 42 – Verset 13]. ALLÂH ; Exalté soit-IL ; a ainsi ordonné d'établir la religion ; et non de la terrasser en étant orgueilleux avec les imams de la science.

Ceci est répandu chez les imitateurs avec suivisme (**Muqallidûn**) des écoles juridiques (**Al Madhâhib**). Tu vois ainsi chaque personne dévaloriser l'argument des autres, au point de ne lui laisser aucune adhésion au Livre (LE CORAN) et La Tradition (Sunnah). Et ceci fait partie des plus vilains défauts.

- ***Ce qui était propice de leur part, c'est de répondre pour les imams de la science ;***

  - ✓ ***Soit, par la non-découverte de cette preuve dont celui qui les réfute a eu la chance de découvrir ;***

  - ✓ ***Soit, en soutenant que ce maître légiste a une issue dans la déduction à partir des aspects des règles de la langue arabe qui sont dissimulées à nos semblables*** **»**.

Dans le livre intitulé ***"Annotations (Hâshiyat)"*** du Sheikh Al 'Adawî sur ***"Commentaire (SharH)"***, d'Al Khurashî ; lors de la parole de l'auteur (c'est-à-dire, Imam Khalîl dans son ***"Précis (MukhtaSar)"***) : "Et tout ce qui consiste à une erreur, qu'ils veuillent le rectifier en avisant dans le commentaire ou dans les annotations" ; il y est mentionné :

- **«** Sache que le fait d'aviser en annotation, aux erreurs et insuffisances, ne doit subvenir que de la part des gens de l'accomplissement (**Ahl Al Kamâl**) ; vu que la mise en accusation de leur propre personne prime en eux.

- Quant aux gens de la stupidité (**Ahl Al Ghabâwah**), notamment les gens de cette époque, ce qui les incombe est le silence ; comme indiqué par les gens de Gratitude (**Ahl Al 'Irfân**) parmi ceux qui ont précédé dans les temps anciens **»**.

Dans le livre intitulé ***"Commentaire (SharH)"*** d'Ad Dardîr sur le ***"Précis (MukhtaSar)"*** (de L'Imam Khalîl) ; dans cet endroit :

- **« *Attention au manque de respect ! Comme le fait de dire que « ceci est une erreur », ou « mensonge », ou « une parole aberrante qui n'a pas de sens ». En toute vérité, le manque de respect avec les imams de la science de la religion n'engendre que le fléau à son auteur ; ici-bas et dans l'au-delà* »**.

Dans le livre intitulé ***"'Uhûd Al MuHammadiyyah"***, (Ash Sha'rânî) a dit :

**«** Mon Sieur 'Alî Al Marsafî disait :

"Rien n'empêchait les gens de la polémique (**Ahl Al Jidâl**) d'accéder aux stations spirituelles des saints alliés et à leurs prodiges, si ce n'est leur prétention qu'ils sont plus savants que ces derniers et leur crainte pour leur science –qui est en soi (la source de) leur hégémonie – afin qu'elle ne soit pas aux oubliettes si toutefois ils suivent la voie des nécessiteux en ALLÂH (**Tarîq Al Fuqarâ°**). Et ceci est une ruse provenant de l'égo et du démon. En effet, les nécessiteux en ALLÂH ne les augmenteront que science à leur science, astiquage (**Jalâ°**) à leurs cœurs et présence (**Hudûr**) dans leurs actes de dévotion".

- Sheikh 'Izzuddîn Ibn 'Abdis Salâm رحمه الله disait : "Est-ce qu'il existe par-là une voie autre que ce que nous avons compris du CORAN et de La Sunnah ? "
- Et il dénigrait la voie de l'ordre des gens d'ALLÂH (**Tarîq Al Qawm**).
- Lorsqu'il rencontra Mon Sieur Abûl Hasan Ash Shâdhilî رضي الله عنه et prit le wird de lui,

➔ Il finit par dire : "Personne ne s'est installé sur les règles fondamentales de La Loi (**Qawâ'id Ash Sharî'ah**) qui ne s'effondrent jamais, hormis les soufis".

➔ Il dit : "Et parmi ce qui te prouve cela, il y a ce qui se réalise entre les mains de l'un d'entre eux comme prodiges et miracles ; et que cela ne se réalise entre les mains de personne d'autre".

Et pareil nous est parvenu au sujet d'Al Ghazâlî avant sa rencontre avec son maître Al Bâr 'Anânî رحمه الله ».

Et il (c'est-à-dire, Ash Sha'rânî) a dit, dans une autre place :

« J'ai entendu notre maître Sheikh Al Islâm Zakariyyâ dire :

- ***"Tout jurisconsulte qui ne rencontre pas l'ordre des gens d'ALLÂH est similaire au pain sans sauce".***

J'ai entendu Notre Sieur 'Alî Al Khawwâs رحمه الله dire :

- "L'étudiant en science ne sera complet que par la rencontre avec un parmi les maîtres de la voie, afin de le faire sortir des maladresses des âmes et des sphères des confusions des âmes.

- Quiconque ne rencontre pas les gens de la voie, parmi ses inhérents, il y a généralement les confusions, la prétention de pratique sans science ; et quiconque l'attribue à un manque de science, il lui dresse des arguments qui ne tiennent pas auprès d'ALLÂH.

Et quiconque doute de mes propos, qu'il l'expérimente ! " ».

(*J'ai dit :*) Si tu comprends tout ce qui précède, tu sauras que :

- ***l'aberration de leurs propos ne suffit aucunement pour réfuter Les Saints d'ALLÂH, dans la réalité.***

Il (c'est-à-dire, Ash Sha'rânî) a dit, dans ***"'Uhûd Al MuHammadiyyah"*** :

- « Certes, la réfutation des savants aux soufis est causée par la finesse des perceptions ou aptitudes (**Madârik**) de ces derniers à leur détriment ; rien d'autre.

  ➔ Donc, l'aberration de leurs propos ne suffit aucunement pour réfuter Les Saints d'ALLÂH, dans la réalité ; comme Al Ghazâlî a dit : "Nous dénigrions l'ordre des gens d'ALLÂH par rapport à des choses ; jusqu'à ce que l'on trouve que la vérité était avec eux. IL ; Exalté soit-IL ; a dit : ﴿**Bien au contraire: ils ont traité de mensonge ce qu'ils ne peuvent embrasser de leur savoir, et dont l'interprétation ne leur est pas encore parvenue**﴾ [Sourate 10 – Verset 39].

  Et IL ; Exalté soit-IL ; a dit : ﴿**Et comme ils ne se seront pas laissés guider par Lui ils diront: «Ce n'est qu'un vieux mensonge!»**﴾ [Sourate 46 – Verset 11] ".

Parmi ce qui conforte les propos de L'Imam Al Ghazâlî, il y a la parole suivante d'Abûl Qâsim Al Junayd :

"Je m'étais abstenu à leur parole soutenant que celui qui mentionne le rappel atteint dans le dhikr une limite dans laquelle si on lui donnait des coup d'épée, il ne l'aurait pas senti ; jusqu'à ce que nous découvrions les choses comme ils le disaient".

Sheikh Ahmad Zarrûq a dit, dans ses *"Qawâ'id"* :

"La contestation des contestataires est :

- ✓ Soit basée sur un effort d'interprétation (**Ijtihâd**)
- ✓ Ou pour réduire les prétextes entrainant un mal (**Hasmu Dharî'ah**)
- ✓ Ou par manque d'investigation (**'Adam At Tahqîq**)
- ✓ Ou par faiblesse de la compréhension (**Du'f Al Fahm**)
- ✓ Ou par l'insuffisance de science (**Qusûr Al 'Ilm**)
- ✓ Ou par ignorance de l'objectif du contesté (**Jahl Al Manât**)
- ✓ Ou par le caractère flou du domaine concerné (**Inbihâm Al Bisât**)
- ✓ Ou par la présence de l'entêtement (**Wujûd Al 'Inâd**)

Le signe distinctif de toutes (ces raisons) consiste au retour à la vérité lorsqu'elle s'impose ; sauf dans le dernier cas. En fait, le concerné n'accepte pas ce qui est manifeste. Il n'existe pas de règles régissant son procès, ni aucune équité n'accompagne ses prescriptions".

Puis sache qu'en vérité :

- La science de la jurisprudence islamique (**'Ilm Al Fiqh**) est une science noble et utile ; sauf que s'y arrêter, ayant pour attitude la contestation, nuit son détenteur d'une nuisance énorme ; comme cela a été évoqué précédemment.

C'est la raison pour laquelle, Sheikh Zarrûq a dit, dans ses ***"Qawâ'id"*** :

- "La présence de la contestation (**Al Juhûd**) empêche l'admission du contesté (**Al Majhûd**), ou son genre ; vu la fuite des cœurs de ceci.

- L'approbation (**Tasdîq**) est la clé de l'ouverture de ce que l'on approuve, même si on ne s'y dirige pas ; étant donné que rien ne l'empêche.

- Celui qui s'arrête à la jurisprudence ou législation islamique :

  - ✓ L'acceptation des dons (**Al Mawâhib**) et de l'illumination (**Al Fat-h**) –sans aucune restriction à une époque, localité ou être – s'impose à lui ; vu que La Puissance (**Al Qudrah**) ne fait dépendre leurs causes sur aucune chose.

  - ✓ Dans le cas contraire, il sera privé de tout ce qu'il s'est mis à contester.

  - ✓ Puis, s'il se base sur un fondement ; il est excusé. Sinon, il n'a aucune excuse de sa dénégation de ce dont il n'a aucune science.

  ⇨ Donc, adopte la soumission ou discipline, tu seras alors sauvé !

ALLÂH ; Exalté soit-IL ; sait mieux ! " ».
Il a dit :

- "L'affiliation (**Al Intisâb**) laisse présager la magnificence de celui à qui on est affilié et de celui pour qui on s'est affilié au regard de l'affilié.

- C'est pour cela qu'il est indispensable d'honorer L'Affilié à ALLÂH, par n'importe quel côté ou n'importe quel état qu'il soit ; tant qu'il ne réalise pas ce qui remet en cause cette magnificence –par la défection– comme la transgression de La Loi, clairement.

- L'observance de CELUI à qui il s'est affilié et l'application du droit sur lui s'imposent alors ; car en effet, CELUI à qui il s'est annexé est CELUI qui l'a commandé. Oui ! Il est nécessaire de réaliser Son Ordre en lui.

- Sinon, les nuisances retournent sur son contradicteur ayant pour objectif la violation (du respect) d'un affilié à UN IMMENSE ; juste par sa passion.

  ➔ C'est de là que se nuisent beaucoup parmi ceux qui s'exposent à contredire Les Affiliés à ALLÂH ; même s'ils ont raison.

- En effet, LE VRAI ; Exalté soit-IL ; est très jaloux du fait de violer le droit de Son Annexion ;

  ⇨ il s'impose alors de faire l'investigation nécessaire sur le dénigré et de bien corriger l'intention au maximum.

  ⇨ Sinon, attention ! Attention !

ALLÂH ; Exalté soit-IL ; sait mieux ! " ».

*J'ai dit* : Il n'a effectivement prévenu d'adopter la contradiction, que pour ce qui a été évoqué précédemment ; c'est-à-dire :

« Le fait d'aviser en annotation, aux erreurs et insuffisances, ne doit subvenir que de la part des gens de l'accomplissement ; vu que la mise en accusation de leur propre personne prime en eux. Quant aux gens de la stupidité, notamment les gens de cette époque, ce qui les incombe est le silence ; comme indiqué par les gens de Gratitude parmi ceux qui ont précédé dans les temps anciens ».

- ***Et effectivement, le silence n'est ordonné aux gens de cette époque que parce qu'ils contredisent sans science en eux.***

L'auteur de la ***"Râ-iyyah"*** a dit :

**Celui qui contredit, tout en étant effectivement démuni de science**
**Verra le défaut dans la perfection en soi, sans s'en rendre compte**

Dans ***"Al Ibrîz"***, (en commentant ce vers, l'auteur a dit) :

« C'est-à-dire :

- ***Quiconque contredit son maître ou quelqu'un d'autre parmi les gens de La Voie, alors qu'il est un ignorant ; celui-ci verra sûrement la perfection comme étant une défaillance ou grand défaut. Il permute la réalité des chose sans s'en rendre compte »***.

Un certain vertueux a dit :

**Ô combien existe-t-il de dénégateur d'une parole authentique !**
**Alors que sa lésion provient d'une compréhension défectueuse**

Al Akhdarî a dit, dans ***"As Sullam"*** :

**En effet, on dit : Ô combien d'antagoniste à quelque chose d'authentique !**
**Juste en raison du caractère véritablement ignoble de sa compréhension**

Et il a dit dans son ***"SharH"*** (commentaire du livre précité) :

- « En effet, je n'ai évoqué ceci qu'en guise de réveiller les consciences au sujet des démons parmi les élèves qui jugent corrompu l'authentique et jugent authentique le défectueux.

- Cela ne résulte que d'un manque d'équité ou d'acquiescement à la vérité (**Al Insâf**), d'un défaut de modestie et d'un manque de vigilance vis-à-vis du MAJESTUEUX dont rien n'échappe sur Terre, ni dans Le Ciel, et connaît la trahison des yeux.

- Or, le croyant prospecte des excuses pour son frère.

- Il ﷺ a dit : **« Il suffit au croyant comme mal, le fait qu'il considère de manière insignifiant son frère musulman »**.

- On dit que celui dont la poitrine se rétrécit, sa langue sa langue se délit **»**.

**Si tu dis** : Rien d'autre ne pousse les gens de l'exotérique (**Ahl Az Zâhir**) à multiplier la contradiction à l'égard des voies des Saints d'ALLÂH, que parce qu'ils voient que certains parmi ceux qui s'affilient à elles laissent apparaître :

- Pour certains, de la perversion (**Fisq**)

- Pour certains d'autres, de la mécréance (**Kufr**)

- Pour certains d'autres, du manichéisme (**Zandaqah**).

*Je répondrais* : Ne les contredisent par cela qu'un ignorant idiot, ou contestateur malheureux ; étant donné que la corruption du corrompu ne retourne que vers lui-même, et ceci n'entame en rien la bonté du vertueux.

Dans *"Al Qawâ'id Az Zarrûqiyyah"*, (L'Auteur a dit) :

- **«** La branche ou ramification (**Al Far'**) est considérée selon son origine (**Asl**) et sa règle génératrice (**Qâ'idah**).

- Si elle lui est conforme, on l'accepte ; sinon :

- ✓ Elle est retournée à celui qui l'a prétendue ; si toutefois ce dernier est qualifié, ou que l'on l'interprète en sa faveur, si cela pourrait être recevable.

- ✓ Ou qu'on le lui consent ; si toutefois son degré spirituel, sa science et sa bonne pratique religieuse sont parfaites.

- ➢ Puis, il ne constitue en rien un outrage à l'origine ; car la corruption du corrompu ne retourne que vers lui-même, et ceci n'entame en rien la bonté du vertueux.

- ➢ Les extrémistes apprentis soufis (**Ghulât Al Mutaṣawwifah**) sont comme les gens de passions (**Ahl Al Ahwâ°**) parmi les spécialistes de la méthodologie fondamentale (**Uṣîliyyûn**), et comme les incriminés parmi les apprentis de la législation islamique (**Al Mutafaqqihah**).

- ➢ On doit réfuter leurs propos et s'éloigner de leurs agissements ; et on ne délaisse pas la doctrine droite et avérée par leur affiliation à celle-ci et par leur apparition dans celle-ci **»**.

Et dans ***"La Tâ-if Al Minan"***, (l'auteur a dit) :

- **«** Les esprits de la masse populaire pourraient être détournés des Saints Alliés d'ALLÂH ; Exalté soit-IL ; par la survenue de faux pas de la part de certains parmi ceux qui se joignent à leurs annexions et s'affilient à ce qui pourrait ressembler à leur voie.
- S'arrêter à ceci consiste à une privation pour celui qui s'y arrête ; alors qu''incontestablement, ALLÂH ; Exalté soit-IL ; a dit : ﴿**Or, personne ne portera le fardeau d'autrui**﴾ [Sourate 35 – Verset 18].

- Par quel raisonnement est-il indispensable –si un membre d'un corps ou groupe a mal agi, ou qu'apparaît en lui son manque de sincérité dans sa voie – que le reste des membres de cette voie soient pareils ?

Sheikh 'Alamuddîn As Sûfî nous a déclamé pour soi-même, dans ce sens :

**La latence ou cachette (*Istitâr*) des Hommes dans tout terroir**
**Sous les mauvaises conjectures, est Destin du MAJESTUEUX**

**Ne nuit point le croissant, dans l'intense obscurité de la nuit,**
**La noirceur des nuages, car il est toujours aussi splendide »**.

*J'ai dit* : On verra dans le quatrième chapitre, que ceci est l'un des voiles qui empêchent les êtres humains de connaître Les Saints Alliés d'ALLÂH.

ALLÂH ; Exalté soit-IL ; est LE CONCILIATEUR (**AL MUWAFFIQ**), par Sa Stricte Munificence, au correct ; et c'est exclusivement vers LUI ; Glorifié et Exalté soit-IL ; qu'est le renvoi ou source (**Al Marji'**) et le retour ultime (**Al Ma-âb**).

# TABLE DES MATIERES


| INTITULE | PAGES |
|---|---|
| PREMIER CHAPITRE | 1 |
| Objectif du chapitre | 1 |
| Grand objectif du livre | 2 |
| Versets du CORAN encourageant cet objectif | 2 |
| Paroles importantes d'un Saint d'ALLÂH | 2 |
| Celui qui déçoit les Saints a trahi ALLÂH et Son Envoyé ﷺ | 3 |
| Les conséquences | 3 |
| Hadiths encourageant cet objectif | 4 |
| Procédé habituel de Hasan Al Basarî رضي الله عنه | 5 |
| Démarche de Ash Sha'rânî رضي الله عنه | 6 |
| Discussion entre un Fuqahâ et Ahmad Ibn Al Mubârak رضي الله عنه | 8 |
| Comportement à avoir face à une citation | 9 |
| Raison 1 | 10 |
| Raison 2 | 10 |
| Accepter la diversité des Saints, leurs états et stations spirituelles | 13 |
| Mise en garde de Sheikh Ash Sha'rânî رضي الله عنه contre la dénégation | 15 |
| Première raison énoncée dans Shahiyyat As Samâ' | 15 |
| Deuxième raison énoncée dans Kashf Al Qanâ | 15 |
| Troisième raison de Ash Sha'rânî رضي الله عنه | 17 |
| Quatrième raison de 'Alî Al Wafâ رحمه الله | 17 |
| La règle | 18 |

| | |
|---|---|
| La principale cause selon Cheikh Oumar رضي الله عنه | 18 |
| Exemple 1 : La parole de Ash Sha'rânî رضي الله عنه | 19 |
| Exemple 2 : La parole du Sheikh Al 'Adawî رضي الله عنه | 20 |
| Exemple 3 : La parole d'Ad Dardîr رضي الله عنه | 21 |
| Exemple 4 : La parole de Ash Sha'rânî رضي الله عنه | 21 |
| Exemple 5 : La parole de Ash Sha'rânî رضي الله عنه | 22 |
| Exemple 6 : La parole de Ash Sha'rânî رضي الله عنه | 23 |
| Sheikh Ahmad Zarrûq a dit dans ses "***'Qawâ'id***" | 25 |
| Significations de l'affiliation | 25 |
| Commentaire de quelques citations | 27 |

